

ASSEMBLEE NATIONALE18 octobre 2005

LOI DE FINANCES POUR 2006 - (N° 2540)
(Première partie)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I - 173

présenté par
MM. Balligand, Le Déaut, Habib, Mme Gaillard,
M. Jean-Louis Dumont, Migaud, Bonrepaux, Emmanuelli, Idiart
Terrasse, Claeys, Giacobbi, Bourguignon, Bapt, Dreyfus, Besson
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 13

« Supprimer le 1° du I de cet article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'exclusion des départements d'outre-mer de la pénalisation fiscale au titre de la TGAP de la non-incorporation de biocarburants n'a aucune justification légitime.

Il est donc proposé de supprimer cette disposition.